

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 1^{er} avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	16
Votants	20
dont Pouvoirs	04

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet
MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, S. Casabianca, M. Aragon, J. Personnaz

Pouvoirs : T. Eudes donné à C. Seifert, G. Vilmint donné à R. Personnaz, S. Baud donné à S. Manganelli, R. Cusin donné à S. Pérou,

Excusés : S. Tugler-Rossi, A. Saint-Pierre, F. Aragon,

A été nommé secrétaire : S. Mercet

VIE ASSOCIATIVE- associations : initiative-projet

La commune de Beaumont souhaite soutenir les initiatives d'associations de la commune qui ne relèvent pas du fonctionnement classique d'une association mais plus de projets ponctuels,

Dans ce cadre, la commune décide de mettre en place le dispositif d'initiative-projet,

Afin de déposer une demande de subvention dans ce cadre, certains critères seront à remplir :

- L'obligation d'être une association
- Le rayonnement communal dans le cadre de la réalisation de ce projet
- La réalisation d'un véritable plan de financement

Les demandes reçues seront étudiées par la commission en charge de la vie associative mais le conseil municipal restera juge des projets dans lesquels la commune décidera d'être co-financier

Au vu de ce qui précède, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,